

PARCOURSUP : COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL POUR DES ELEVES RESIDANT A L'ETRANGER

date

Les élèves étudiant dans un lycée français à l'étranger ou dans un établissement d'enseignement peuvent - comme les élèves métropolitains - s'inscrire sur la plateforme Parcoursup et formuler des vœux pour poursuivre leurs études supérieures en France. Notre tableau récapitule les filières qui sont concernées par Parcoursup, en fonction de la nationalité et du diplôme d'études secondaires obtenu ou en préparation.

QUELQUES PRECISIONS

Elèves

¹Procédure d'étude en France (EEF) : elle concerne les étudiants résidant en Algérie, Arabie saoudite, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Ile-Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Diplôme préparé

²Bac français : d'un établissement d'enseignement français à l'étranger

³Bac européen : d'une Ecole européenne agréée (à retrouver [ici](#))

⁴Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen : d'un établissement secondaire en Europe

⁵Diplôme étranger hors UE : d'un établissement secondaire hors UE

⁶Bac international : d'une école du programme du diplôme de l'Organisation du baccalauréat international (à retrouver [ici](#))

Modalités de candidature

⁷DAP via la procédure Etude en France : La demande d'admission préalable et visa de long séjour pour la France est à faire sur le portail [Etude en France](#)

⁸Etude en France hors DAP : certaines filières ne nécessitent pas de DAP, seulement une inscription via [Etude en France](#)

⁹DAP : Les demandes d'admission préalable sont à déposer auprès du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France du pays de résidence. Les dossiers blancs concernent les inscriptions en première année à l'université, les dossiers jaunes, celles en première année d'école d'architecture et les dossiers verts concernent les étudiants étrangers qui résident déjà en France.

Elève	Diplôme préparé	Filières choisies		
		Licence (y compris L.AS, PASS)	Filières sélectives non universitaires présentes dans Parcoursup (BTS, CPGE, IEP, Ecoles...)	Filières sélectives universitaires (IUT, DEUST, DU, CUPGE)
Elève français ou ressortissant d'un des pays de l'UE, de l'EEE, de Suisse, de Monaco ou d'Andorre	² Bac français ou ³ bac européen	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
	⁴ Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen, ⁵ diplôme étranger hors UE et ⁶ bac international	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
¹ Elève ressortissant d'un pays tiers à procédure Etudes en France (EEF)	² Bac français ou ³ bac européen	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
	⁴ Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen, ⁵ diplôme étranger hors UE et ⁶ bac international	⁷ DAP via la procédure Etude en France	Parcoursup	⁸ Etude en France hors DAP
Elève ressortissant d'un pays tiers ne relevant pas de la procédure d'études en France	² Bac français ou ³ bac européen	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
	⁴ Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen, ⁵ diplôme étranger hors UE et ⁶ bac international	⁹ DAP	Parcoursup	Parcoursup